



## **Mai 2020 : Extrait des décisions du Conseil municipal**

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 4 mai, le conseil municipal a décidé d'un 2<sup>ème</sup> train de mesures afin de contribuer à la relance de l'économie locale durement touchée par les prescriptions relatives à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). Cette décision a fait l'objet d'un communiqué de presse spécifique et figure sur dans les actualités de l'application mobile communale.
- Lors de sa séance du 11 mai et dans le cadre des transformations de l'ancien local citerne ainsi que de la rénovation des espaces douches de la salle de gym du Reposieux, le conseil municipal a adjugé les mandats aux entreprises suivantes : étanchéité (yc puits de lumière) à Robert TISSOT SA, ponçage de radier à XL Bétonnage Sàrl, revêtements de sols sans joints à MEGA SA, carrelage à DELY Frères SA, cosmétique béton à DESAX SA, bar de service à MICHELLOD SA et casier, à KIPA SCHWEIZER AG.
- Lors de sa séance du 11 mai, le conseil municipal a décidé de réaliser les travaux de remise en état du talus et de construire un mur de soutènement au chemin de Condémine Est. Il a adjugé ces travaux à l'entreprise INDUCIVIL Constructions Industrielles SA.
- Lors de sa séance du 11 mai, le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection des plaques de strail du passage à niveau en gare de Monthey, sur la voie 2. Il a mandaté les CFF pour la réalisation de ces travaux.
- Lors de sa séance du 18 mai et dans le cadre des transformations de l'ancien local citerne ainsi que de la rénovation des espaces douches de la salle de gym du Reposieux, le conseil municipal a adjugé les mandants suivants : ouvrage métallique courant à MARGELISCH, CHABBEY Constructions Métalliques SA, système de verrouillage à HASLER SA et traitement de surface et peinture à COLOMBARA SA.
- Lors de sa séance du 18 mai, le conseil municipal a décidé de procéder à l'assainissement de la route et de la place des Cerniers. Il a adjugé ces travaux à l'entreprise PRADERLOSINGER SA.
- Lors de sa séance du 18 mai, le conseil municipal a décidé de procéder à la mise à jour du plan quinquennal d'entretien du réseau routier communal. Il a adjugé ce mandat au bureau ERTEC SA.
- Lors de sa séance du 25 mai, le conseil municipal a décidé d'acquérir, auprès de l'entreprise Service Machines COLLOUD SA, un véhicule utilitaire électrique avec équipement d'une cuve d'arrosage.
- Lors de sa séance du 25 mai, le conseil municipal a confirmé sa volonté de réaliser les travaux d'aménagement routier au droit du passage inférieur des Bans. En coordination avec les CFF, il a adjugé ces travaux à l'Association des entreprises Charles GASSER SA et SABECO SA.
- Lors de sa séance du 25 mai, le conseil municipal a approuvé le projet de création d'un espace paysager sur l'avenue de France au droit du parking du Cotterg.

- Lors de sa séance du 25 mai, le conseil municipal a décidé d'équiper le poste électrique des Bans d'une installation permettant de refroidir les locaux "moyenne tension" et "contrôle commande". Il a adjugé la fourniture et le montage de cette installation à l'entreprise AVANTHAY SA.
- Lors de sa séance du 25 mai, le conseil municipal a validé le principe d'une harmonisation des plans d'alarme et d'intervention (PAI) pour le territoire couvert par l'Etat Major de Conduite Régional (EMCR) Chablais VS (Monthey, Collombey-Muraz, Massongex et Vérossaz). En coordination avec les communes concernées, il a adjugé l'harmonisation du PAI à l'étude François Xavier MARQUIS Sàrl.
- Lors de sa séance du 25 mai, le conseil municipal a décidé de de mandater le bureau CITEC Ingénieurs Conseils SA pour l'étude des besoins en matière de stationnement de la zone sportive du Verney.
- Lors de sa séance du 25 mai, le conseil municipal a validé le "pré-rapport" de fusion des communes de Collombey-Muraz et Monthey. Il s'est prononcé, à la majorité, en faveur de la poursuite de la réflexion.

Etabli et publié le 9 juin 2020